

DECISION N° 23-2023

Portant validation du devis de l'Opéra de Rouen Normandie pour la prestation du spectacle « Le Chat du Rabbin ».

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le Code de la Commande Publique ;
Vu la délibération n°12-2020 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, portant délégation du conseil municipal au Maire ;
Vu le devis de l'Opéra de Rouen Normandie en date du 07/03/2022 pour la prestation du spectacle « Le chat du Rabbin ».

Considérant que la proposition de l'Opéra de Rouen est la mieux disante.

DECIDE :

De valider le devis de l'Opéra de Rouen Normandie pour la prestation du spectacle « Le Chat du Rabbin » d'un montant de 7000,00 € HT.